

Votants : 68

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - CONTRACTUALISATION VOLET TERRITORIAL PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER 2021-2027 - ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES CAN ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VAL DE SÈVRE

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noélie FERREIRA à Mélina TACHE, Marcel MOINARD à Thierry DEVAUTOUR, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - CONTRACTUALISATION VOLET TERRITORIAL PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER 2021- 2027 - ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES CAN ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VAL DE SÈVRE

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La mise en œuvre des programmes des fonds européens 2021-2027 prévoit un volet territorial pour soutenir les projets locaux.

En partenariat avec la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre, la Communauté d'Agglomération du Niortais est cheffe de file dans l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de crédits territoriaux, d'un montant de 4 037 462 €.

Dans le cadre de la période de programmation des fonds européens 2021-2027, la Région Nouvelle-Aquitaine met en place une démarche territoriale multi-fonds prenant la forme d'un Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) pour mettre en œuvre le volet territorial des fonds européens 2021-2027. La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé le 17 décembre 2021 un Appel à Candidatures (AAC) dans le but de sélectionner les territoires porteurs d'une stratégie de développement local sous la forme d'un DLAL.

Cette réponse à l'Appel à Candidature a été co-élaborée par la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre. La Communauté d'Agglomération du Niortais, désignée comme structure porteuse, a déposé cette candidature.

La mobilisation de cette enveloppe financière territoriale pour la période de Programmation (2023-2027) est conditionnée au respect d'engagements réciproques détaillés dans la convention annexée à la présente délibération et dont les chapitres principaux sont les suivants :

- Enveloppe financière :
Cette enveloppe est partagée au prorata du nombre d'habitants des deux territoires et se répartit comme suit :
Niort Agglo – 75 % du montant de l'enveloppe soit 3 028 096 € :
FEDER OS 5 : 2 079 359 €
LEADER : 948 737 €
Haut Val de Sèvre – 25 % du montant de l'enveloppe soit 1 009 366 € :
FEDER OS 5 : 693 120 €
LEADER : 316 246 €

- Gouvernance :

Le Président du Groupe d'Action Locale (GAL) est le Président de la structure porteuse soit le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Le Président du Haut Val de Sèvre est membre du GAL.

- Ingénierie :

Une ingénierie dédiée est affectée à l'animation, communication, gestion, suivi et évaluation de la stratégie. La Communauté d'Agglomération du Niortais, structure porteuse assurera ces missions avec l'appui du Haut Val de Sèvre qui affectera également une ingénierie dédiée d'animation territoriale.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide les principes d'engagements réciproques ;
- Autorise le Vice-Président Délégué à signer la convention jointe et engager, en cas de non-respect des conditions inscrites, les démarches nécessaires à la rupture de la présente convention.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 68

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué